



Tester son projet d'installation agricole



Depuis 2007, 200 personnes ont mis à l'épreuve leur projet d'installation agricole au sein d'un espace-test. Cette année, ils sont autant à l'expérimenter dans ces structures d'accueil qui leur offrent un cadre pour mettre en situation leur projet sans risque et progresser avant de se lancer à leur compte.

Jean-Baptiste Cavalier

Animateur coordinateur national au sein de Reneta, Réseau national des espaces-tests agricoles

Il y a autant de testeurs en 2016 que sur les dix années écoulées. Comment expliquez-vous ce récent développement ?

Jean-Baptiste Cavalier : Cette croissance est notamment liée au nombre d'espaces-tests : ils ont plus que doublé en trois ans. Le dispositif commence à se faire connaître, intéresse des porteurs de projet, et la loi d'avenir agricole favorise ce type d'instrument.

L'espace-test est un vrai outil dans un projet d'installation agricole pour se tester et monter en compétence. L'objectif est d'expérimenter l'ensemble du projet, de l'aspect technique à l'aspect humain, en passant par l'aspect territorial, afin que le porteur décide à la fin de se lancer ou non. Les collectivités s'investissent de plus en plus dans ces projets pour redynamiser le territoire ou pour répondre à une demande des consommateurs. Elles participent financièrement ou à travers la mise à disposition de foncier, de matériel ou de bâtiments. Les espaces-tests sont d'ordinaire financés par des subventions publiques, et privées à travers des fondations. La recherche d'autofinancement est de plus en plus importante. Le budget de fonctionnement oscille entre 50 000 et 150 000 euros et les personnes en test paient généralement une contribution, afin de rendre le test réaliste sans que les charges ne les écrasent.

Qu'apportez-vous aux personnes en test ?

J.-B. C. : Un espace-test a une fonction de couveuse : juridiquement, il donne un statut pour avoir le droit d'exercer. Nous utilisons le plus souvent un contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) d'un an, renouvelable deux fois. La personne en test n'est pas officiellement installée, mais pratique son activité en utilisant les éléments d'une entreprise déjà existante, notamment son numéro de Siret.

Il a aussi une fonction de pépinière : nous mettons à disposition des moyens de production, à savoir du foncier, du matériel et des bâtiments.

Enfin, nous apportons un accompagnement et un suivi, à la fois technique et entrepreneurial, avec par exemple des formations. Le suivi peut aussi être humain pour aider à la transition professionnelle. Des agriculteurs tuteurs participent parfois à cet accompagnement.

Comment sont sélectionnées ces personnes en test ?

J.-B. C. : Chaque espace-test a sa stratégie de sélection. Les personnes en test sont choisies en fonction de leur projet, de leur motivation, et de l'adéquation avec la structure d'accueil. Il faut un minimum d'expérience : les personnes en test, dont les trois quarts ont moins de 40 ans, arrivent avec des niveaux de qualifications variables, de l'absence de diplôme au doctorat, avec parfois une formation agricole pour adulte (BPREA). Tous sont accompagnés par des structures comme une Adear ou une chambre d'agriculture, et s'installent essentiellement hors cadre familial.

Je pense que ces espaces-tests sont intéressants pour les personnes qui souhaitent vérifier leur motivation et leurs envies. Nous pouvons conforter le projet, et la personne en test s'installera plus facilement car elle est déjà lancée dans l'activité.

Mélodie Gagneux

Zoom • En chiffres

RENETA

● **Reneta**, Réseau national des espaces-tests agricoles, regroupe actuellement 66 espaces-tests partout en France, dont 37 en fonctionnement. L'association a pour but de partager les expériences et les pratiques. Reneta joue aussi un rôle dans la communication, la représentation politique et l'innovation pour continuer de développer les expériences de tests. Elle dispose d'un budget annuel de 120 000 euros et compte un salarié, M. Cavalier, pour accompagner les espaces-tests. Historiquement plutôt orienté maraîchage, le réseau accompagne des projets de plus en plus variés : élevage, viticulture, grandes cultures.